

Châtelaine : dans la commune de Vernier (canton de Genève) : quelques notes historiques

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **6 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-238320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHATELAINE



dans la commune de Vernier (canton de Genève)

Quelques notes historiques

Châtelaine est une localité qui a beaucoup évolué au cours de ces dernières décennies. D'un simple village qu'elle était au siècle dernier, Châtelaine est devenue, par sa proximité avec la ville de Genève, une agglomération où peu à peu les vestiges du passé ont disparu. Elle fait partie de la commune de Vernier qui est bordée par les communes de Satigny, Meyrin, Grand-Saconnex et la ville de Genève. Les limites de la commune sont historiquement celles de la paroisse, telle qu'elle fut créée en 1536, au moment de l'invasion bernoise du Pays de Gex. Au sud, elle est bordée par le Rhône qui trace une frontière sinueuse où se trouve la presqu'île d'Aîre, avec le village du même nom.

C'est au 18ème siècle qu'apparaît le nom de Châtelaine qu'on trouvait jusqu'alors sous le nom de Chatelanat, Castellanat, Châtelainaz ou Chastelaine, dont l'origine pourrait être un nom de famille.

Dès l'avènement du duc de Savoie, Charles III, en 1508, Châtelaine vécut une période difficile en raison des luttes incessantes engagées par le duc contre les citoyens de Genève. Comme de nombreux Genevois y possédaient des terres qu'ils faisaient cultiver par des fermiers, les partisans du duc interdirent à ceux-ci de livrer aux Genevois les récoltes convenues. Les malheurs des habitants se poursuivirent lors de l'invasion du Pays de Gex par les Bernois et les combats qui s'en suivirent avec les armées du duc Charles Emmanuel Ier de Savoie. Une bataille sanglante eut lieu sur la plaine de Châtelaine et les Genevois, qui étaient venus prêter main-forte aux Bernois, subirent une lourde défaite contre 2500 fantassins, et 500 cavaliers, perdant plus de 150 hommes. Les soldats du duc qui occupèrent le pays étaient pour la plupart des Espagnols qui firent de terribles ravages, détruisant tout sur leur passage.

En août 1590, l'armée du duc se retira. Le pays était dans un triste état. Des collectes furent organisées en Suisse et en Allemagne pour aider les habitants à se relever de leurs ruines.

Bien que la paix ne fut pas signée, les Genevois reprirent possession du Pays de Gex et la vie redevenait peu à peu normale. Toutefois, par traité entre Henri IV et le duc de Savoie, Genève perdit le Pays de Gex et Châtelaine devint une localité française.

Sous le règne de Louis XIII, ainsi que de Louis XIV, la Républi-



Carrefour de Châtelaine avant l'élargissement

que de Genève vendit les biens communaux de Châtelaine. C'est à ce moment-là qu'un plan d'ensemble des chemins à créer fut établi. La mauvaise récolte des blés de 1789, ainsi que la vague révolutionnaire qui fit suite à la prise de la Bastille, eurent pour conséquence une disette qui se fit cruellement sentir dans le pays. La France plaça deux escadrons le long de la frontière genevoise pour empêcher la sortie du blé du pays. Un détachement de 15 hommes se trouvait à Châtelaine, afin d'empêcher les Genevois de venir s'approvisionner en pain chez le boulanger Barbier à Châtelaine. La présence de ce détachement donna lieu à plusieurs incidents vu qu'il allait fréquemment faire des patrouilles dans la banlieue genevoise. Genève fut sollicitée pour accorder des prêts de blé, ce qu'elle accepta.

Par ailleurs, le passage en transit sur terre française des blés genevois provenant du Mandement de Peney et du territoire de Genthod, qui tous deux étaient des terres genevoises, se heurtait à de grandes difficultés. A l'époque de la moisson de 1790, le blé était aussi rare à Genève. Désireux de disposer immédiatement de leur récolte, des Genevois propriétaires dans le Mandement firent battre leur blé au fur et à mesure des récoltes, contrairement à l'habitude de laisser fermenter en tas les gerbes



Carrefour de Châtelaine après élargissement en 1967

engrangées. Pour les mener à Genève, ils devaient passer sur territoire français. Ils se firent délivrer les déclarations d'usage qu'ils firent viser par le maire de Vernier. Les chargements passèrent sans encombre dans cette localité, mais furent interceptés à Châtelaine par les dragons du roi qui les séquestrèrent. Finalement, après moultes démarches, les Genevois furent autorisés à transiter leurs blés.

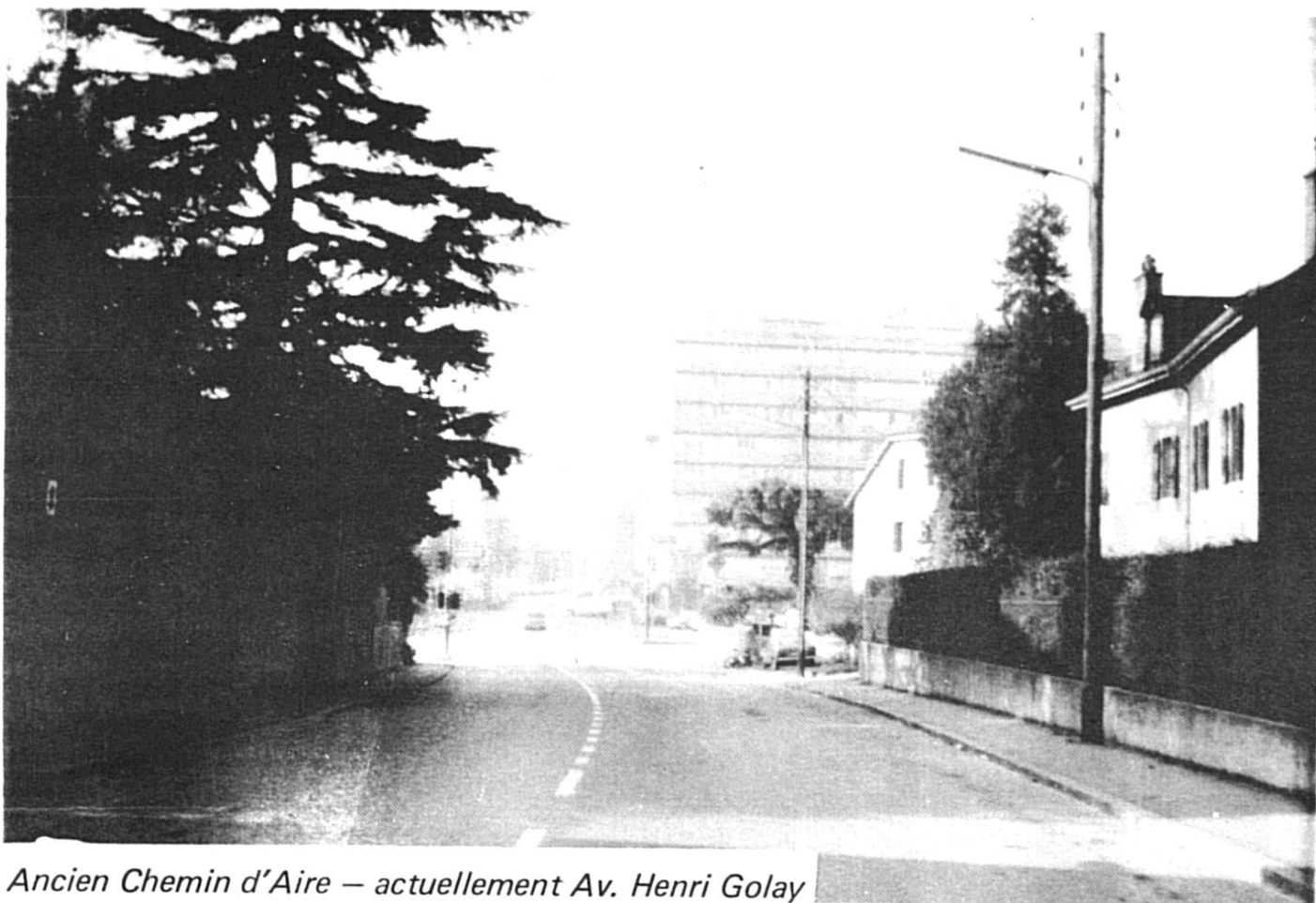
En 1761, un théâtre fut construit à Châtelaine. La salle fut reconstruite en 1765, des doutes ayant été émis quant à sa solidité. Il fut reconstruit pour la 3ème fois en 1772 et dura jusqu'en 1780, date à laquelle il fut démoli. En 1779, sur un terrain situé à 50 m. plus au sud, un nouveau théâtre fut construit (lequel fut transformé en appartement en 1868 et à son tour démoli, mais seulement en 1974, pour faire place à des constructions d'immeubles modernes), bâtiment qui fut connu sous le nom de Villa Voltaire. C'est toutefois par erreur qu'on a dit que ce théâtre avait été construit par Voltaire, lequel s'y est probablement intéressé financièrement. Lorsqu'on jouait ses pièces à Châtelaine, c'est lui qui en faisait les frais, il assistait aux représentations, applaudissait bruyamment, mais manifestait parfois aussi son mécontentement lorsqu'une tirade n'était pas dite selon ses goûts. Ce théâtre fut également une



*Avenue Henri Golay, après élargissement
vue de son prolongement : Av. Edmond Vaucher*

source de tiraillement entre Châtelaine et certains citoyens genevois qui ne le voyaient pas d'un bon oeil. D'autre part, les recettes étaient souvent insuffisantes. La salle fut louée à des troupes de passage jusqu'en 1798, année où elle fut définitivement fermée.

La Révolution et la proclamation de la République française apportèrent de profondes modifications dans l'administration des communes. Vernier fut rattaché au canton de Ferney. Par suite de l'annexion de



Ancien Chemin d'Aire – actuellement Av. Henri Golay

Genève à la France, le 15 avril 1798, une nouvelle division des cantons eut lieu. Le canton de Vernier fut créé. Il dura à peine 2 ans et en 1799 une division par arrondissement remplaça celle par canton. La commune de Vernier fit partie de l'arrondissement de Genève qui était le chef-lieu du département de Léman.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 rendit son indépendance à Genève, mais on lui refusa tout agrandissement de territoire dans le Pays de Gex qu'elle avait souhaité. La nouvelle en fut connue du gouvernement genevois, qui avait entre-temps demandé son entrée dans la Confédération suisse, peu avant l'arrivée des contingents fribourgeois et soleurois au Port-Noir, le 1er juin 1814.

Après la guerre des Cent Jours qui se termina le 22 juin 1815, les Genevois reprirent les négociations avec la France pour obtenir l'agrandissement indispensable au désenclavement des communes genevoises et à la continuité avec la Suisse. Finalement, six communes du Pays de Gex, dont Vernier, furent cédées à Genève, ce qui ne contenta ni les Gessiens, ni les habitants de ces communes qui auraient préféré rester français. Toutefois, selon les rapports de l'époque, le dîner qui entérina ces ces-

sions fut "gai, décent et se passa à tous égards d'une manière très convenable". Les curés avaient été autorisés à y participer et entendu dire que bientôt ils dépendraient du diocèse de Fribourg. Pour finir, les habitants des communes cédées ne furent pas trop mécontents, car ils échappèrent à l'imposition du gouvernement français pour payer les frais de guerre.

Pour terminer sur une note pittoresque, relevons que l'Auberge de Châtelaine, construite en 1829, est encore une des seules maisons anciennes de cette localité. Elle fut pendant de nombreuses années aux mains des mêmes tenanciers qui succédèrent à un dénommé Visset, aubergiste aux 3 Couronnes à St Genis, venu s'installer à Châtelaine à l'enseigne d'une brasserie à bière qui portait le nom de l'Oie. Il fit mention que "les personnes qui voudraient bien l'honorer y trouveront notamment un cheval et une calèche ou un char à bancs propres à la promenade qu'il louera à prix très modique et un garçon pour conduire. Si cela convient, s'adresser pour commander la calèche ou le char à la veuve Miraillet, rue de Cornavin 9, Genève". Ceci peut-être pour aller rendre visite à la veuve de Jean-Louis Pictet, syndic puis conseiller d'Etat, à Vernier. Cette personne tenait un salon littéraire de bon aloi et Voltaire se plaisait disait-on, à lui adresser de galants billets. La réputation de charité de cette famille était notoire si l'on en croit le quatrain suivant :

*Si vos allaz à Verniet
Faites-y ouna posa
Dans cette maison Pictet
Où l'bon Dieu reposa.*



Louis BERTHOUSOZ

l'auteur de "Conthey sauve ton Patois", vous fait passer d'agréables heures en feuilletant son livre explicatif sur le vieux parlé. Ce cours aidera beaucoup de personnes à comprendre ce vieux langage si riche en expressions concises. Un beau cadeau pour les fêtes de fin d'année à commander à l'auteur qui est instituteur à :

1964 CONTHEY

Prix Fr. 20.--